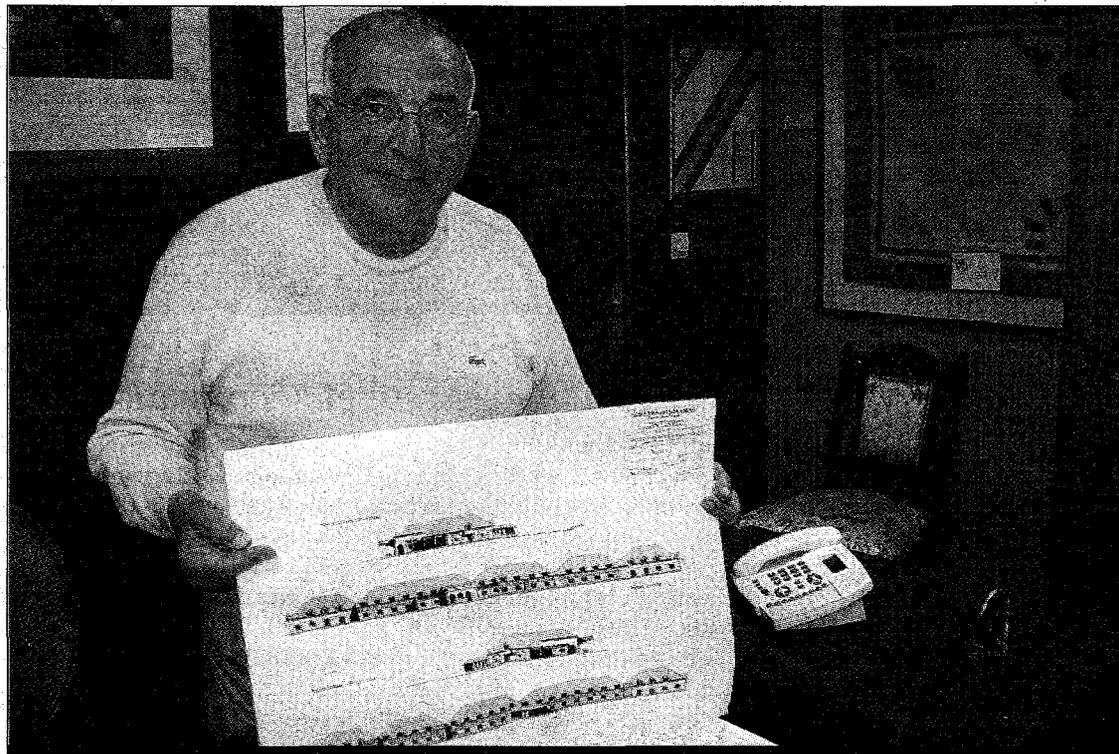


**LE TILLEUL.** Le tribunal administratif a décidé d'annuler le permis de construire accordé à la SCI Elysées Les Haulles.

## Le projet hôtelier recalé



Le maire du Tilleul avait présenté les plans de cette résidence meublée

L'Association de défense du site d'Étretat et du chemin de Saint-Clair a remporté une nouvelle bataille... mais n'a pas gagné la guerre, selon Claude Lesueur, maire du Tilleul. Premier acte il y a huit ans : « En 2002, un précédent permis de construire n'avait pas abouti », explique Odile Horion, présidente de l'asso.

Rebelote aujourd'hui. « En mars 2007, un autre promoteur a déposé un permis de construire pour une résidence meublée d'une centaine de studios, poursuit-elle. Nous n'avons pas envie que le terrain soit saccagé par ce projet immobilier. » Après un recours gracieux rejeté, un recours contentieux est déposé en septembre 2007 devant le tribunal administratif de Rouen. L'audience a eu

lieu le 19 novembre 2009. Le 10 décembre, les juges ont finalement décidé d'annuler le permis de construire délivré par le préfet de Seine-Maritime le 29 mars 2007 à la SCI Elysées Les Haulles ainsi que l'arrêt modificatif du 16 avril 2008.

### Quel avenir pour le terrain ?

« Je ne peux que déplorer une telle détermination de la part de personnes qui ne sont pas du Tilleul, regrette Claude Lesueur. C'était un projet de toute beauté. Et deux cents personnes en permanence, c'était bon pour Étretat. » Ce champ de sept hectares situé aux portes d'Étretat, mais sur la commune du Tilleul, attire les convoitises depuis plusieurs années. Notamment de la part de la municipalité d'Étretat, toujours à la re-

cherche de parcelles aux abords de sa commune. Ainsi Franck Cottard, qui a succédé à Jean-Bernard Chaix en 2007, avait montré son intérêt pour le site et proposait même, en mars 2009, au maire du Tilleul d'acheter le terrain dans le but d'aménager les lieux et d'y construire un parking.

Claude Lesueur n'est pas fermé à la discussion avec son homologue étretatais, mais réfléchit également à d'autres projets. « Il faudra bien trouver une utilité à ce terrain. Il peut se manifester d'autres projets. J'ai notamment été sollicité pour créer le stand de tir le plus important de Normandie », indique-t-il. Ou encore un terrain pour motocross et quads.